



ITDE2019-LA GRANITICA

SARDEGNA REVIVAL

TEMPIO PAUSANIA-ITALIA

11-12-13 OTTOBRE 2019



Federazione Motociclistica Italiana



RÈGLEMENT

Art. 1 - Organisation

MGevents (Promoter), in collaboration avec the Moto Club Legend Republic et le MC Bruschi-Polidoro, organise les 11-12-13 octobre 2019 à Tempio Pausania une manifestation de motos anciennes tout-terrain des trois jours appelée:

ITDE2019 - La Granitica

International Three-Days Enduro

Le secrétariat est basé auprès de

MGevents – Casella Postale 130 – CH-6907 Lugano 7 (Suisse)

e-mail info@mgevents.ch – web site mgevents.ch

mobile +41 79 745 81 82

A compter du 6 octobre 2019, le siège de l'organisation se déplacera à Tempio Pausania.

Langue officielle de la manifestation est l'Anglais.

Art. 2 - Parcours

La manifestation se tiendra quelle que soit la situation météorologique et son parcours sera ouvert à la circulation publique et accessible à tous les types de motos admis. Tout au long du parcours, fléché et délimité par des banderoles, les zones présentant des difficultés particulières ou où une vitesse réduite est nécessaire, sont dûment signalées. Le parcours traversera les Communes de la région Gallura.

L'épreuve se déroulera sur 3 jours.

- Day 1: 2 tours d'environ 3 heures - track #1
- Day 2: 3 tours totalisant environ 6 heures - track #2
- Day 3: 2 tours d'environ 4 heures - track #3

Le parcours comprend des passages difficiles qui demandent de l'expertise de la part du pilote et une moto en bon état de fonctionnement, spécialement en ce qui concerne les pneumatiques en cas de pluie. Dans la mesure du possible, des déviations vers des parties du parcours plus faciles ou sur route goudronnée seront aménagées exclusivement pour les Gentlemen Riders qui souhaiteraient contourner les parties tout terrain techniquement plus difficiles.

Art. 3 - Pilotes

Pour participer à la manifestation, les pilotes doivent être en possession d'une Licence Compétition ou Amatoriale de la FMI (Federazione Motociclistica Italiana), conformément au règlement en cours. Les pilotes membres de Fédérations reconnues par la FIM sont admis, à condition qu'ils soient en possession de la licence compétition nationale et de l'autorisation de sortie de leur fédération.

Les pilotes sans Licence compétition pourront participer uniquement en tant que Gentlemen Riders. Les Gentlemen Italiens doivent être membres de la FMI.

Art. 4 - Motos

Seront admises les cyclomoteurs, les motos et les scooters selon les suivant Vintage catégories et classes:

Europe Vintage A	Europe Vintage E	Europe Vintage O	Europe Vintage X
jusqu'à 1976 compris	de '77 à '81 compris	de '82 à '86 compris	de '87 à '89 compris
EVA0 jusqu'à 50 cc	EVE0 jusqu'à 50 cc		
EVA1 jusqu'à 75 cc	EVE1 jusqu'à 80 cc	EVO1 jusqu'à 80 cc	EVX1 jusqu'à 80 cc
EVA2 jusqu'à 125 cc	EVE2 jusqu'à 125 cc	EVO2 jusqu'à 125 cc	EVX2 jusqu'à 125 cc
EVA3 jusqu'à 175 cc	EVE3 jusqu'à 175 cc	EVO3 jusqu'à 175 cc	EVX3 jusqu'à 175 cc
EVA4 jusqu'à 250 cc	EVE4 jusqu'à 250 cc	EVO4 jusqu'à 250 cc	EVX4 jusqu'à 250 cc
EVA5 plus de 250 cc	EVE5 plus de 250 cc	EVO5 plus de 250 cc	EVX5 plus de 250 cc
Europe Vintage T	jusqu'à 1986 compris	EVT	BMW deux cylindres

Toutes les motocyclettes avec des plaques d'immatriculation italiennes doivent avoir la certification du Registre Historique (également connu sous le nom Fiche) selon la RS Epoca de la FMI.

Art. 5 - Inscriptions

Les inscriptions seront ouvertes le **15 Juillet 2019** et jusqu'au **22 Septembre 2019** ou jusqu'à atteindre le numéro maximal de pilotes.

Pour s'inscrire, le pilote doit envoyer aux Organisateurs une demande écrite, adressée uniquement au secrétariat de MGevents, en utilisant le formulaire disponible sur le site mgevents.ch.

Les frais d'inscription sont individuelle, comprenant seuls les droits sportifs pour la participation, sont les suivants:

- EUR 280.00 pour les pilotes (compétition) envoyant leur inscription avant le 10 août 2019.
- EUR 300.00 pour les pilotes (compétition) envoyant leur inscription après le 11 août 2019.
- EUR 280.00 pour les Gentlemen Riders n'étant pas inscrits à la FMI et envoyant leur inscription avant le 10 août 2019.
- EUR 300.00 pour les Gentlemen Riders n'étant pas inscrits à la FMI et envoyant leur inscription après le 11 août 2019.
- EUR 270.00 pour les Gentlemen Riders étant inscrits à la FMI et envoyant leur inscription avant le 10 août 2019.
- EUR 290.00 pour les Gentlemen Riders étant inscrits à la FMI et envoyant leur inscription après le 11 août 2019.
- EUR 120.00 pour chaque équipe de trois pilotes, selon les modalités indiquées à l'Art. 5.1 de ce règlement. Les inscriptions d'équipes peuvent également être envoyées à une date ultérieure.

Tous les candidats devront envoyer par e-mail (info@mgevents.ch) seulement avec le formulaire d'inscription, téléchargeable sur le site 'mgevents.ch', dûment rempli, daté et signé comme prévu avec, si disponible, la Fiche d'Enregistrement Historique de la moto issue par une Fédération Motocycliste reconnue par la FIM.

Si la moto n'a pas de Fiche Historique, 2 photos du motorcycle en l'état (profil droit+profil gauche complets) devront être jointes au formulaire d'inscription.

La demande d'inscription originale avec la Fiche Historique et les deux photos (si demandé), immédiatement envoyée aux organisateurs par la poste à l'adresse suivante, doit être accompagnée des photocopies de la Fiche Historique de la moto (si disponible), de la carte européenne d'assurance-maladie:

MGevents – CP 130 – CH-6907 Lugano

La décision d'accepter ou non des motos qui ne répondent pas aux critères prévus par ce règlement ou par le règlement particulier ou qui sont considérées non conformes, revient exclusivement au Comité organisateur. Dans ce cas, le refus sera immédiatement communiqué au candidat et ses frais d'inscription seront remboursés.

Si la demande d'inscription n'est pas complète, le candidat en sera informé et sa participation sera mise en attente jusqu'à réception et vérification de la documentation manquante, et ce, dans les délais impartis. Si la documentation n'est pas envoyée avant la date fixée, le pilote sera exclu de la manifestation.

Les organisateurs signaleront l'acceptation ou le refus de la demande d'inscription dans les meilleurs délais.

Une inscription « partielle », à savoir pour une partie seulement de la manifestation, n'est pas prévue (1 ou 2 jours).

Effectuer un paiement SEPA (pas de frais ni pour le payeur ni pour le bénéficiaire) en faveur de:

MGevents - via Gaggini da Bissone 7 - 6907 Lugano 7 - Suisse

IBAN CH12 0840 1000 0628 0003 5

BIC/Swift MIGRCHZZ80A - Clearing 8401

Banca Migros SA - via Pretorio 7a - 6901 Lugano

L'inscription ne sera considéré valide qu'à compter de la date de réception du virement bancaire pour l'intégralité des frais de participation.

Le renoncement à la participation à l'événement doit être communiqué à MGevents par écrit au plus tard le 10 septembre 2019. Dans cette date, le participant sera remboursé 50% des frais de participation.

Après cette date, il n'y a pas de remboursement.

Art. 5.1 – Team (Equipes)

Pour pouvoir s'inscrire en tant qu'équipe, les pilotes devront être préalablement inscrits à la compétition individuelle. La même équipe et ses mêmes pilotes ne peuvent pas concourir à la fois pour le classement International Trophy et pour le classement Silver Vase. Ils peuvent par contre participer au classement Moto Club/Scuderie et Manufacturers.



Art. 5.1.1 – International Trophy ITDE2019 - La Granitica

Les inscriptions sont ouvertes à des équipes nationales composées de 3 pilotes et de motos d'au moins 2 cylindrées différentes et construites avant le 31/12/1981.

Art. 5.1.2 – Silver Vase ITDE2019 - La Granitica

Les inscriptions sont ouvertes à des équipes nationales composées de 3 pilotes et de motos d'au moins 2 cylindrées différentes dont 2 au moins faisant partie des catégories EVA ou EVE.

Art. 5.1.3 – Moto Club/Scuderie et Manufactures - ITDE2019 - La Granitica

Il est également possible d'inscrire des équipes Club (ou Écurie) et Manufacturers (Industrie) composées de 3 pilotes avec des motos d'au moins 2 cylindrées et 2 catégories; pour le classement Manufactures, les motos doivent être de la même marque.

Pour la catégorie Gentlemen Riders, les équipes ne sont pas prévues.

Pour l'inscription des équipes, un formulaire spécifique sera disponible sur le site mgevents.ch qui devra être envoyé aux organisateurs avant le Départ de la Course, accompagné du règlement des frais d'inscription. L'inscription sera acceptée uniquement à la date de réception du virement bancaire avec la totalité des frais d'inscription.

Des changements éventuels de la composition des équipes pourront être signalés lors des opérations préliminaires mais avant la fermeture du Parc Fermé.

Art. 6 – Nombre de pilotes admis

Le nombre maximal de pilotes admis est de 320 en plus des Gentlemen Riders (balade à moto).

Art. 7 – Paddock et Parc Assistance

Les Paddock A et B, situés dans le centre-ville de Tempio Pausania seront ouverts aux participants à partir du jeudi 10 octobre à 8 heures. L'accès aux Paddock est réservé aux véhicules, techniques et camping-cars, disposant du laissez-passer délivré par les organisateurs lors de la confirmation d'inscription. Les opérations de parking des véhicules devront se faire en suivant les consignes du personnel chargé de cette fonction.

Le Passe pour le Paddock et le plan seront disponibles sur le site avant l'événement. Toutes les opérations de ravitaillement et d'assistance des motos doivent se faire en utilisant un tapis environnemental, ou tout autre système efficace. Tous les déchets doivent être jetés dans les conteneurs spécialement conçus pour la collecte sélective placés à l'intérieur du Parc pilotes. En cas de non-respect de ces règles, les pilotes pourront être sanctionnés avec une amende de 100 EUR.

Art. 8 – Opérations Administratives et Vérifications Historiques et Techniques (VHT)

Les Opérations Administratives, comme la vérification de l'inscription, des documents du pilote et de la moto, seront effectuées auprès du Secrétariat de la manifestation dans jeudi 10 Octobre de 14h00 à 19h00 et vendredi 11 de 07h30 et à 11h30.

Dans le contexte des opérations administratives, le pilote doit présenter, en original :

- licence compétition FMI (ou équivalent, voir Art. 3),
- papiers personnel et de la moto,
- carte international d'assurance-maladie.

Les VHT et le marquage des motos seront effectués dans la piazza Gallura de Tempio Pausania avec les mêmes horaires que ceux de la vérification administrative.

À l'issue des VHT, les pilotes doivent déposer les motos directement au Parc Fermé.

Art. 9 – Parc Fermé – PF

Un PF est prévu pour la course et il sera situé pas loin du Paddock; son utilisation est obligatoire pour tous les pilotes pendant toute la durée de la manifestation. Le PF aura les horaires suivants: jeudi 10 octobre de 14h30 à 19h30 et vendredi 11 de 08h00 à 12h30 pour le dépôt de motos après les vérifications historiques et techniques et le marquage.

Les pilotes ne pourront retirer leurs motos dans le PF que 15 minutes avant leur horaire de départ et devront les rentrer chaque jour aux horaires prévus par leur feuille de route.

Art. 10 – Carburant et ravitaillement

Le carburant admis doit être celui normalement disponible par les canaux de distribution nationaux et le ravitaillement ne peut être fait que dans les zones assignées.

Art. 11 – Départ de la Course

Le départ de la course aura lieu du piazza Gallura de Tempio Pausania. Les pilotes partiront par groupes des 2 ou 3, chaque minute, le premier groupe avec les horaires suivants :

- Vendredi 11 Octobre au 13h30
- Samedi 12 Octobre au 08h30
- Dimanche 13 Octobre au 08h30

Pour simplifier les opérations de départ, la Direction de course a la faculté de compacter les horaires de départ de chaque journée en prenant en compte les pilotes qui ont abandonné la course.

Tout changement aux horaires de départ du jour suivant sera communiqué en soirée au plus tard 1 heure après la fermeture du parc ferme.

Deux contrôles horaire et au moins 2 contrôles de passage seront effectués à chaque tour du parcours.

Art. 12 – Special Tests (Spéciales)

Les suivant spéciales sont prévues pour chaque tour du parcours ::

- Cross Test (banderole) 1, éventuellement 2, fois par tour
- Enduro Test (banderole ou en ligne) 1 pour chaque tour
- Acceleration Test 1 pour chaque tour

Art. 13 – Arrivée

L'arrivée est prévue dans la piazza Gallura de Tempio Pausania.

Art. 14 – Forfait

Le coureur qui s'arrête pendant la course, pourra repartir le lendemain avec une pénalité forfaitaire de 2 heures, à condition qu'il apporte sa moto dans le Parc Fermé, au plus tard une heure après l'arrivée du dernier concurrent.

Art. 15 – Vérifications et réclamations

Les représentants de la commission technique FMI/FIM, les officiels de la course et les membres du jury pourront effectuer des contrôles pour vérifier la conformité des motos au règlement.

En cas d'irrégularité, l'exclusion de la compétition peut être envisagée.

Les réclamations pourront être déposées auprès du Jury uniquement sous forme écrite et signée, accompagnées du montant prévu, selon les temps et les modalités prévus dans le règlement sportif FMI.

Art. 16 – Images et vidéos

Les images, les vidéos et les interviews publiées sur le site mgevents.ch et diffusées également par le biais de chaînes de télévision, radios, magazines etc., ne font l'objet d'aucune autorisation explicite, compte tenu du fait que toutes les images et les vidéos des participants à la manifestation sont la propriété de MGevents qui en a les droits pour leur utilisation et éventuelle cession.

Art. 17 – Classement et remise de prix

Des prix seront remis aux trois premiers pilotes classés dans chaque catégorie.

Des prix seront remis aux trois premières équipes comme suit :

- International Trophy ITDE2019 - La Granitica
- Silver Vase ITDE2019 - La Granitica
- Club ITDE2019 - La Granitica
- Manufacturers ITDE2019 - La Granitica

L'organisateur peut constituer une commission pour remettre des prix aux motos participantes.

La remise des prix aura lieu au plus tard deux heures après la fin de la manifestation.

Il n'est prévu en aucun cas de décerner des prix en argent.

Art. 18 – Règle générale

Pour tout ce qui n'est pas pris en compte par ce règlement particulier, se référer au règlement du FMI Gruppo 5 Regolarità, aux FIM Technical Rules for Enduro (CEN) et aux règles générales FIM et annexes, et également aux règles sportives de l'année en cours.